

3-LES OBJECTIFS DU SPANC

"L'eau n'est pas un bien marchand comme les autres, mais un patrimoine qu'il faut protéger, défendre et traiter comme tel."

Dans le cadre de la lutte contre les pollutions d'origines diverses, il convient d'agir pour réduire l'impact des rejets issus des eaux usées dans le milieu naturel. Parallèlement aux améliorations apportées sur les réseaux et les équipements d'assainissement collectif, il est souhaitable d'améliorer les installations d'assainissement individuel.



SYNDICAT MIXTE DE LA REGION AURAY BELZ QUIBERON

31 Avenue de l'Océan-56340 PLOUHARNEL

Tel : 02.97.52.39.39

Fax : 02.97.52.40.88

sivom@sivomabq.fr

Le technicien chargé du SPANC
est à votre disposition

le mardi de 9h30 à 11h30

le mercredi de 14h30 à 16h30

le jeudi de 9h30 à 11h30



LE SPANC

Service Public

d'Assainissement Non Collectif

1 - Le SPANC : un nouveau service

2 - Ses Missions

3 - Ses Objectifs

